Tenue vestimentaire

Haut	 Le polo ou le chandail en coton ouaté de l'école, sans modification, sont obligatoires. Le chandail sous le polo est autorisé. Aucun chandail de type kangourou ou avec capuchon n'est permis. Le polo ou le chandail en coton ouaté de l'école doit être complètement visible à partir de la taille.
Bas	 La longueur de la jupe ou du bermuda doit être raisonnable : un maximum de 10 centimètres en haut du genou même par-dessus les leggings. Les pantalons moulants ou transparents ne peuvent pas être portés seuls. Le pantalon ou la jupe doivent être portés à la taille. Les chaussures sont obligatoires en tout temps.
Éducation	Le port du short est permis.
physique,	 Des souliers adaptés (espadrilles) pour l'activité physique sont obligatoires.
activités sportives et tournois	Le t-shirt d'éducation physique de l'école est obligatoire.
Couvre-chef	Casquette, cagoule, tuque, chapeau, mouchoir ou bandana sont interdits dans l'école.
Les interdits	Aucun pyjama n'est accepté.
	 Aucun vêtement sale, déchiré effiloché ou troué (avec ou sans collants/leggins en dessous) n'est accepté.
	 Aucun signe à caractère raciste, violent ou faisant la promotion de substances illicites ou d'une alliance à un groupe ou « gang » n'est toléré.
	Les vêtements extérieurs doivent être laissés dans le casier.

L'école se réserve le droit de refuser toute tenue vestimentaire jugée inacceptable et pourrait retourner l'élève à la maison.





^{*}Tout parent qui souhaiterait faire l'achat des polos **qui respectent les modèles et couleurs** choisis par l'école auprès d'un autre fournisseur peut le faire. Aucun logo ne doit être visible.